

« Déchets du BTP, tous acteurs de l'économie circulaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur »



Colloque - 15 mars 2018 à Gardanne (13)

L'ADEME en Provence-Alpes-Côte-d'Azur a organisé la 2ème édition de son colloque « Déchets du BTP, tous acteurs de l'économie circulaire en Provence Alpes Côte d'Azur » en partenariat avec la Région PACA et la DREAL.

Il a rassemblé 150 personnes à l'Institut Charpak de l'école des Mines de Gardanne. Ce public était composé des profils d'acteurs différents, qui peuvent se résumer ainsi : 34% d'acteurs publics, 28% de gestionnaires d'installations de traitement des déchets, 14% d'entreprises du BTP, 13% d'ingénieurs conseils.



Les objectifs de cet événement étaient :

- Exposer la stratégie régionale par la présentation du plan régional de prévention et de gestion des déchets,
- Restituer le contenu d'un certain nombre d'ateliers techniques organisés ces deux dernières années,
- Informer et favoriser les échanges entre les différents participants et les intervenants.

Cette journée a été rythmée par de nombreuses interventions autour des thématiques suivantes :

- La planification régionale en matière de gestion des déchets du BTP et sa mise en œuvre ; l'avis de la DREAL à ce sujet ainsi qu'un exemple de démarche d'économie circulaire dans le Var, sont venues enrichir ces propos.

A retenir : Le Plan Régional de Prévention et des Gestion des Déchets présente des objectifs ambitieux de valorisation, une priorisation des modes de traitement afin de limiter l'enfouissement et une évolution de la cartographie des installations de traitement. La Région PACA et la DREAL ont présenté les moyens déployés pour assurer sa mise en œuvre. L'opération menée par la CCI du Var, en collaboration avec les collectivités locales, les distributeurs de matériaux et les entreprises du BTP est une des premières actions qui contribueront à l'atteinte des objectifs du PRPGD.

- Un volet technique basé sur la présentation de procédés de fabrication et de séparation des matériaux mettant en exergue les enjeux de demain.

A retenir : Une bonne compréhension des process permet de réfléchir à de nouveaux débouchés de valorisation. Deux exemples forts : 1) l'incorporation de déchets (sous-produits de carrières et laitiers) dans la fabrication du ciment et donc du béton (ATCM), 2) des process de séparation de matière, à des fins de réintroduction dans les cycles de production (BRGM).

- Les outils disponibles en région et au niveau national des fédérations professionnelles et des opérateurs privés

A retenir : L'offre d'outils de gestion des déchets du BTP, mise à disposition par les fédérations du Bâtiment et de Travaux publics est de plus en plus étendue allant de la formation à l'accompagnement, en passant par les boîtes à outils. En parallèle, des acteurs privés déploient d'autres solutions, comme la plateforme dématérialisée d'Hesus couplée à un service logistique complet (audit déchets, étude de filières de valorisation en fonction des caractéristiques du déchet, optimisation des coûts de traitement). D'autres offres verront le jour à moyen terme, en intégrant l'analyse globale du cycle de vie de la matière.

- Des clés pour travailler autrement : mieux comprendre les pratiques des entreprises du bâtiment à travers les résultats d'une enquête, analyser et préconiser des mesures pour favoriser le recyclage des déchets du second œuvre, connaître les différentes formes de partenariats public/privé pour favoriser la réussite d'opérations. Un retour d'expérience à l'échelle d'un quartier durable est venu illustrer ces propos.

A retenir : Cette séquence a permis de présenter des démarches démonstratrices illustrant le champ des possibles en termes d'évolution des pratiques. A ce propos le projet DEMOCLES propose des outils opérationnels pour les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre et d'autres encore en cours de construction notamment concernant les audits déchets. La démarche Quartier Durable de Forcalquier est un très bel exemple d'intégration de l'économie circulaire de la conception à la réalisation. Le Club des Maîtres d'Ouvrage publics « Marchés du BTP au service de l'économie circulaire », animé par l'ARPE PACA, la Région et l'ADEME soutiendra l'utilisation de ces conclusions. http://www.arpe-paca.org/environnement/les-marches-de-travaux-au-service-de-l39economie-circulaire_i6562.html

- La future feuille de route nationale de l'économie circulaire

A retenir : Présentés par le Président de l'Institut de l'Economie Circulaire, les enjeux de la future feuille de route sont d'actionner tous les leviers existants pour changer notre point de vue sur tous les déchets produits. Ce changement pourrait aller jusqu'à considérer que tous les investissements actuels dans les constructions et les ouvrages doivent constituer les ressources de demain. L'exemple du SMICVAL Market est donné à titre de d'illustration, ce projet où la déchèterie devient un lieu d'approvisionnement avec le concept de supermarché inversé.

Nous nous excusons de ne pas avoir pu réaliser la visio-conférence prévue avec M Fauveau de l'ADEME Ile-de-France, faute de temps. Toutefois, sa présentation relative à l'opération « métabolisme urbain » est disponible en téléchargement.

Téléchargement des documents mis à disposition à l'accueil du colloque :

- ADEME –Identification des freins et des leviers au réemploi des produits et matériaux de construction (2016) <http://www.ademe.fr/identification-freins-leviers-reemploi-produits-materiaux-construction>
- Nomadeis Perceptions des pro du Bâtiment en PACA (2017) <http://www.nomadeis.com/2017/09/dechets-chantier-recyclage/>
- BAZED - Aide à la conception de bâtiments « zéro déchet » www.bazed.fr.
- REPAR, guide d'aide à la réutilisation de matériaux <http://www.ademe.fr/repar-reemploi-comme-passerelle-entre-architecture-industrie>
- DEMOCLES : les clés de la démolition durable <https://www.recylum.com/democles/menu.html>
- Plateforme VNI à La Garde (2012) <http://www.ademe.fr/optimisation-tri-dechets-chez-vni-environnement-a-garde-83>



L'ADEME en BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. C'est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

www.ademe.fr
www.paca.ademe.fr



Ce colloque était organisé par G2C ingénierie groupe Altereo.